



ESPACES PUBLICS

- Espace public piétonnier majeur: *Place, promenade piétonne, terrasse, parc, jeux pour enfants, etc. Projets de détail à élaborer.*
- Relation rez-de-chaussée / espace public: *Les activités du rez-de-chaussée doivent participer à l'animation de l'espace public.*
- Espace rue: *Comprend la chaussée, les trottoirs, le stationnement éventuel, les plantations, etc.*
- Mixité piétons – véhicules: *A sécuriser par un aménagement convivial.*
- Végétation existante: *A préserver ou compenser.*
- Alignement d'arbres: *A titre indicatif, en accompagnement des places de stationnement.*

CONSTRUCTIONS, AFFECTATIONS

- Construction existante: *A conserver.*
- Construction existante: *A démolir.*

Affectations:

- EMS et commerces d'appoint / extension centre paroissial
- Crypte: *Localisation indicative.*
- Activités tertiaires, commerces, services, équipement public
- Activités tertiaires et/ou logement
- Logements, équipement public

Aires d'évolution des constructions:

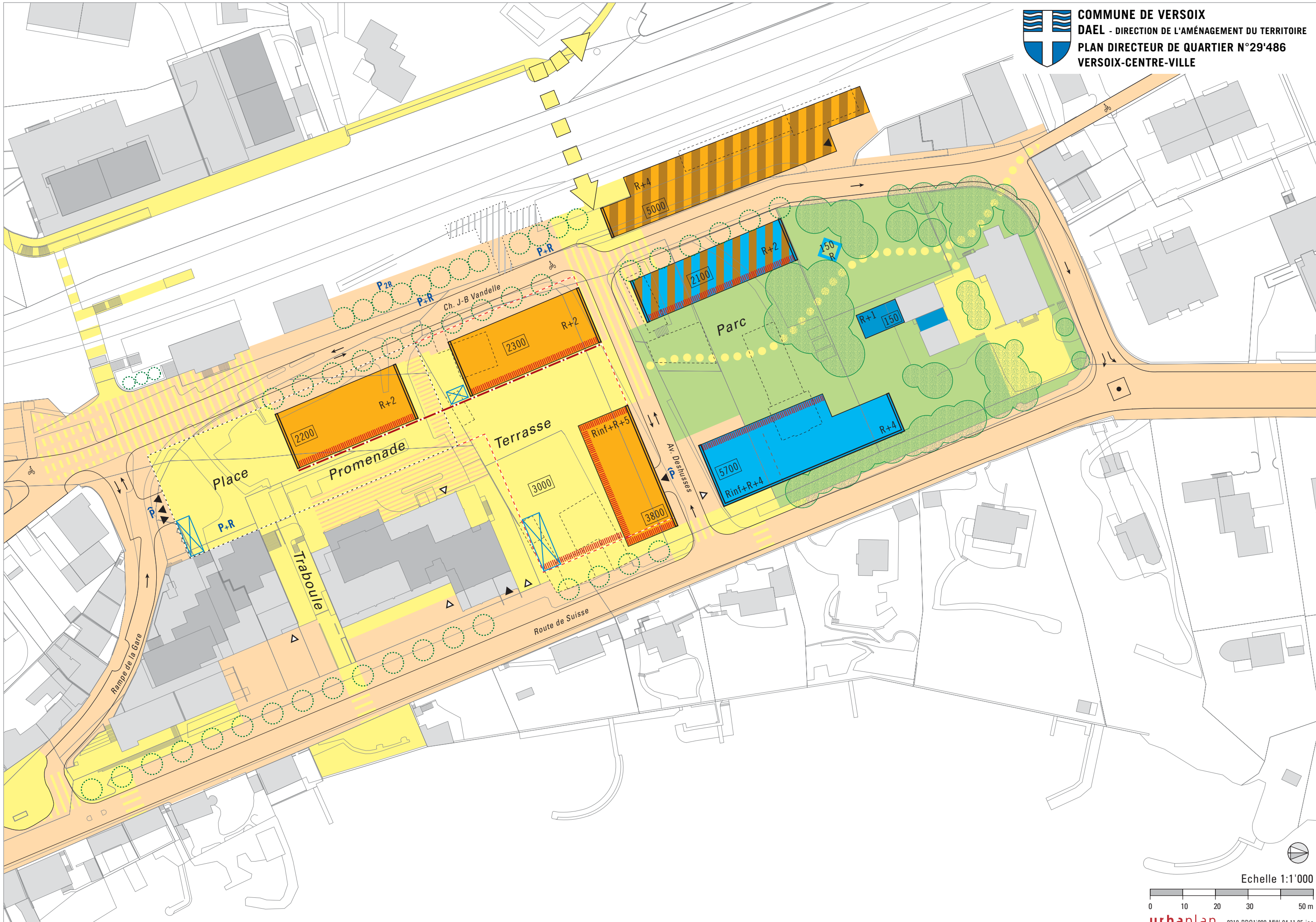
- Limite impérative: *Limite à ne pas dépasser.*
- Limite indicative: *Les bâtiments peuvent dépasser de celle-ci ou être en retrait.*
- Alignement des façades

Emprise des constructions souterraines:

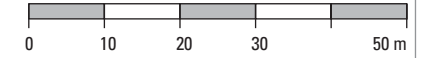
- Commerce (R) et parking (-1)
- Parking (-1;-2)
- Surface brute de plancher: *Pour la construction en sous-sol, la surface brute de plancher comprend les surfaces de vente et de dépôt.*
- R+x Nombre de niveaux

CIRCULATIONS, ACCÈS

- Chaussée: *L'assiette figure à titre indicatif.*
- Accès et stationnement à la Poste: *A maintenir et réorganiser.*
- Accès parkings souterrains: *A titre indicatif.*
- Sens de circulation: *A titre indicatif.*
- Carrefour à feux: *A envisager.*
- Accès livraisons: *Espace de manœuvre pour les camions à assurer.*
- Parking collectif souterrain / parking deux-roues
- Parking d'échange: *Le dimensionnement et la localisation des places restent à définir.*
- Aire d'enraillement: *Espace permettant la liaison route-rail à maintenir libre en tout temps.*
- Aire d'échange (*taxi, dépose-minute, etc.*)
- Passage sous-voies piétons-vélos: *A créer.*
- Itinéraire cyclable: *A aménager.*
- Circulation verticale piétonne: *A titre indicatif.*



Echelle 1:1'000





PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER N°29'486
VERSOIX-CENTRE-VILLE - COUPES

Echelle 1/1'000

